



Rotary
Club Troyes Val de Seine



RÈGLEMENT DU 35 ème ROTARY TOUR DU BOUCHON

Dimanche 1er Octobre 2023

HORAIRES

10 h 10 course « enfants » parcours de 800 m, jusqu'à 11 ans.

10h 30 course « familles » parcours de 3000 m à partir de 12 ans.

11 h 00 " Rotary Tour du Bouchon " course de 7000 m à partir de 16 ans

ITINERAIRE : Voir annexes

DEPART et ARRIVEE

Rue de la République à Troyes, jugée jusqu'à 12 h

ORGANISATION

Par le Rotary Club Troyes Val de Seine, le service des sports de la ville de Troyes et les juges arbitres du Comité de l'Aube d'Athlétisme.

CLASSEMENT

Classement « SCRATCH » pour la course de 800 m, et pour la course de 3000 m .,
classement « Masculin, et Féminin » et chronométrage par puce électronique pour la course de 7000 m,
Handisports : un classement séparé pour les fauteuils et pour les *handbikes* récompensera le premier de chaque catégorie.

RECOMPENSES

A l'arrivée, Rue de la République à TROYES, course 800m et course 3000m pour les trois premiers SCRATCH , et pour le 7000m les trois premières femmes, et les trois premiers hommes.

INSCRIPTIONS

Site internet : <https://www.rotary-tourdubouchon.fr> **La clôture des inscriptions sur le site internet est fixée au vendredi 29 septembre 2023 à 24h**

Tente Inscription : Place de l'Hôtel de Ville à TROYES, le samedi 30 SEPTEMBRE de 9 heures à 18 heures.

Le jour de la course clôture des inscriptions à 10 h

Les dossards seront à retirer place de l'Hôtel de ville à Troyes le samedi 30/9 toute la journée, et le dimanche avant la course

TARIFS

L'inscription sur internet est au tarif de **10 euros** par personne. Paiement possible par carte sur le site

Les inscriptions du samedi place de l'Hôtel de ville à Troyes seront également au tarif de 10 €

Le paiement se fait soit en espèces soit par carte bancaire ou par chèque à l'ordre du Rotary Tour du Bouchon, contre remise du dossard.

Le Club Rotary Troyes Val de Seine s'engage à respecter la réglementation en vigueur

Sont autorisés à participer avec leur licence : les licenciés FFA et ainsi que UFOLEP, FSGT et FFTri, sur laquelle est fait mention « **course à pied en compétition** »

Les autres participants doivent présenter un certificat médical « autorisant la pratique de l'athlétisme ou la « course à pied en compétition » datant de moins d'un an, y compris pour les handisports Les autres licences ne seront pas acceptées.

Tous les mineurs qui participent devront être munis d'une autorisation parentale.

Handisports : Les fauteuils motorisés sont interdits.

SECURITE

Elle est assurée d'une part par l'Association Départementale de Protection Civile de l'Aube (ADPC 10) et d'autre part, par les commissaires de course désignés par le club.

Par ailleurs la Police Municipale est présente sur les points stratégiques et ouvre la course.

Les vélos ou autres véhicules sont interdits sur le circuit

Les casques audio et les écouteurs sont interdits pendant la course

Les participants aux différentes courses acceptent d'être contrôlés dans le cadre d'un examen anti-dopage

ASSURANCE

Le Rotary Club a souscrit une assurance responsabilité civile qui ne garantit que les conséquences des accidents dont il serait reconnu responsable en tant qu'organisateur de la course. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres coureurs y compris les handisports de s'assurer personnellement.

En complément, il est vivement conseillé aux coureurs de souscrire une assurance individuelle accident, couvrant leur propre risque.

En cas d'abandon, de disqualification, la responsabilité de l'organisateur est dérogée.

MODIFICATIONS

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses, d'arrêter la course ou de modifier le parcours et les horaires, voire d'annuler les courses sans que les coureurs ne puissent prétendre à une indemnisation ou au remboursement des frais engagés.

DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs et partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires dans le monde entier et pour la durée prévue par la loi.

DROIT D'UTILISATION DE L'ADRESSE MAIL

En indiquant son adresse mail sur le bulletin d'inscription à la course du Tour du Bouchon, le participant accepte de recevoir des messages du Rotary et de ses partenaires : sponsors et médias.

TOMBOLA

Une tombola ouverte à tous est organisée en fin de matinée par tirage au sort.

URNE

Une urne est mise à disposition sur le stand des inscriptions, les sommes recueillies seront reversées à une ou plusieurs associations sociales ou humanitaires locales.

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE LA PRISE DE CONNAISSANCE ET L'ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

Le Président 2023-2024
du Rotary club Troyes Val de Seine
Christian Manauté